

# ASSEMBLÉE NATIONALE

10 avril 2015

---

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2611)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 378

présenté par  
M. Baupin, rapporteur

-----

### ARTICLE 48 BIS

A l'alinéa 3, supprimer les mots :

« , pour information, ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.